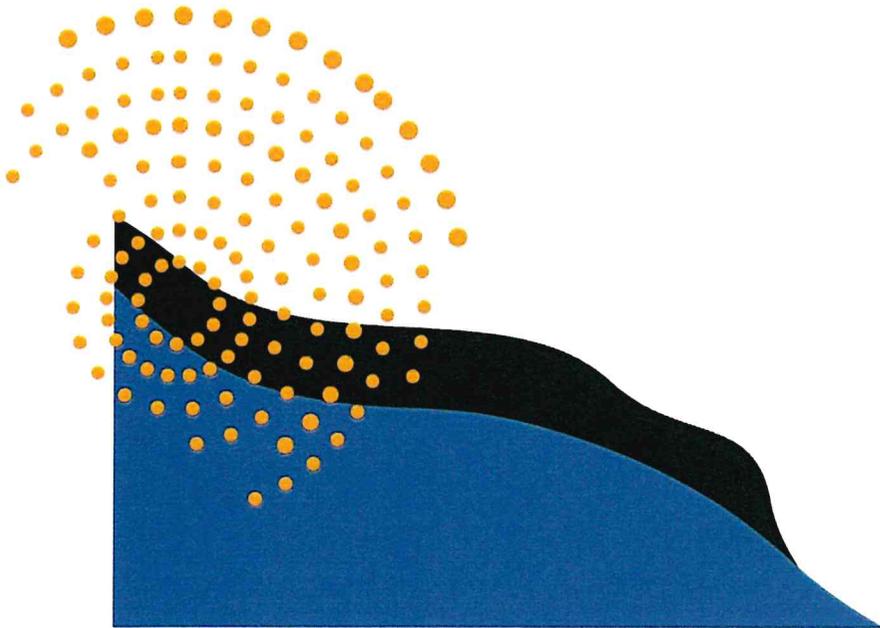


LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

SPHERE ECONOMIQUE

LA PARTITION DE L'ECONOMIE EN DEUX SPHERES, PRESENTIELLE ET PRODUCTIVE, PERMET DE MIEUX COMPRENDRE LES LOGIQUES DE SPATIALISATION DES ACTIVITES ET DE METTRE EN EVIDENCE LE DEGRE D'OUVERTURE DES SYSTEMES PRODUCTIFS LOCAUX.

ELLE PERMET AUSSI DE FOURNIR UNE GRILLE D'ANALYSE DES PROCESSUS D'EXTERNALISATION ET AUTRES MUTATIONS ECONOMIQUES A L'ŒUVRE DANS LES TERRITOIRES.

LA SPHERE PRESENTIELLE REPRESENTE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE LOCALEMENT POUR LA PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES VISANT LA SATISFACTION DES BESOINS DE PERSONNES PRESENTES DANS LA ZONE, QU'ELLES SOIENT RESIDENTES OU TOURISTES.

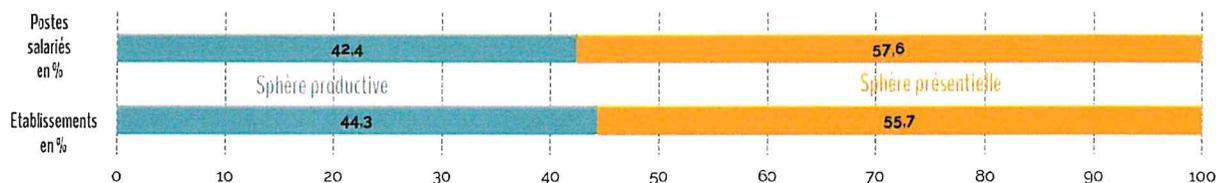
LA SPHERE PRODUCTIVE REPRESENTE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES QUI PRODUISENT DES BIENS MAJORITAIREMENT CONSOMMES HORS DE LA ZONE ET DES ACTIVITES DE SERVICES TOURNEES PRINCIPALEMENT VERS LES ENTREPRISES DE CETTE SPHERE.

Le contexte global

La compétence développement économique a été transférée à Valence Agglomération (aujourd'hui Valence Romans Agglo) lors de l'adhésion de la commune à cet établissement de coopération intercommunale.

Montélier propose un profil d'activités diversifiées qui se partagent entre deux grands caractères :

- Le premier, endogène, dont le maintien, le renforcement ou le développement restent liés au marché local (petits commerces, services, etc.) et au statut de centralité à l'échelle d'un bassin de vie à dominante rurale ;
- Le second, territorial, dont la dynamique répond à des marchés régionaux, voire nationaux.



Établissements actifs employeurs à Montélier en 2017 selon les sphères de l'économie / Source : INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2020.

Le graphique ci-dessus montre que l'activité économique est une activité majoritairement présente, en termes d'établissements ou d'emplois. Et ce même si ce poids est largement inférieur à celui de la CA de Valence-Romans (Établissements : 33,9/66,1) et du département de la Drôme (Établissements : 33,3/66,7).

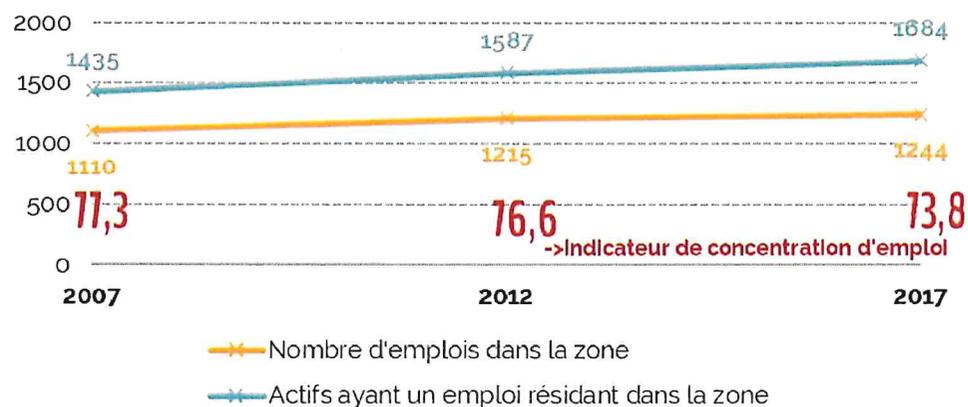
L'activité économique de Montélier plutôt dédiée à la satisfaction des besoins de la population résidente, la commune garde toutefois une sphère productive bien supérieure à celle de la CA et du département notamment grâce à la présence d'industries sur son territoire.



Un petit pôle d'emplois

A l'échelle du territoire de la communauté d'agglomération, Montélier constitue, avec en 2017, 1244 emplois, un petit pôle d'emploi en première couronne de Valence : voir carte page suivante. Dans le temps, ce nombre d'emplois augmente. Ainsi entre 2007 et 2017, le nombre d'emplois a augmenté de 12,07%.

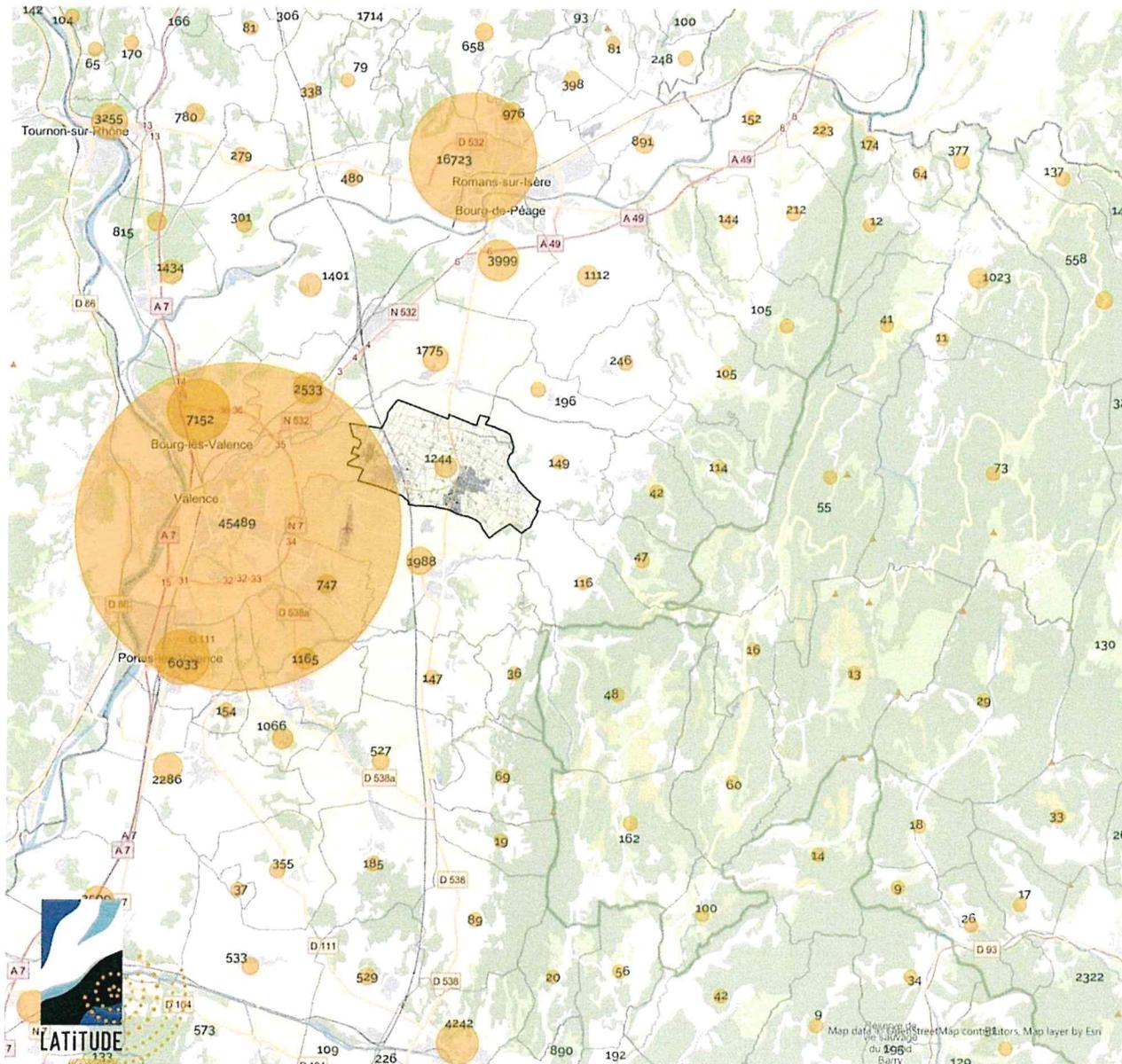
Ces 1244 emplois ramènent l'indicateur de concentration d'emploi à 73,8. Exprimé d'une autre façon, la commune offre 73,8 emplois pour 100 actifs et de fait propose moins d'emplois qu'ils n'y a d'actifs résidents. Dans le temps cet indicateur a tendance à diminuer du fait de la croissance plus soutenue du nombre d'actifs résidents que le nombre d'emplois sur la commune.



Évolution du nombre d'emplois et d'actifs ayant un emploi à Montélier entre 2007 et 2017 / Source : INSEE, RP 2007, 2012 & 2017



Contexte de l'emploi

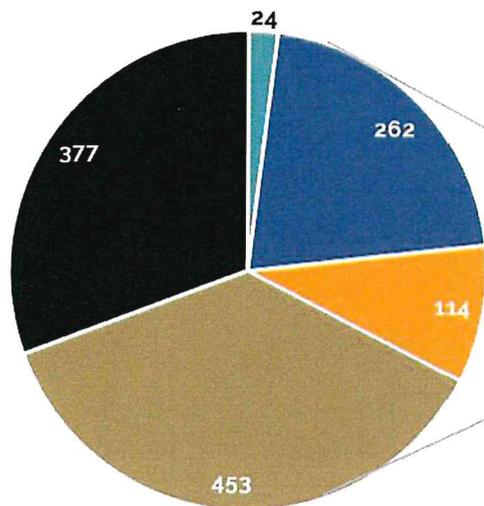


Nombre d'emplois sur la commune en 2017 :



1:150 000

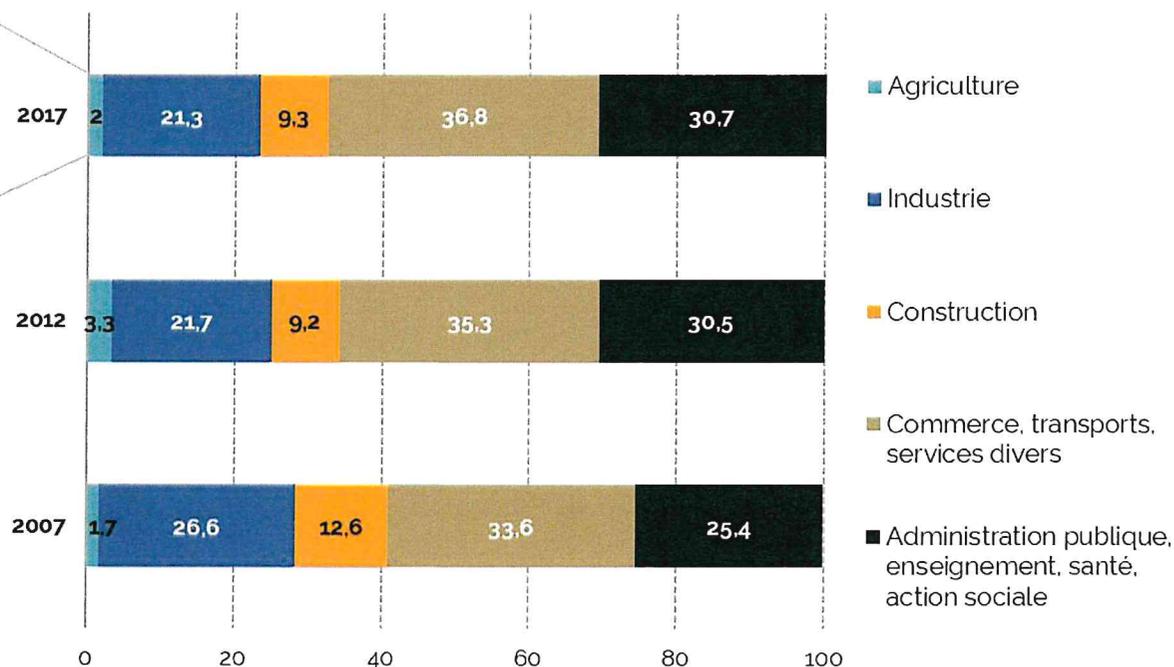




Répartition des emplois par secteur d'activité à Montélier en 2017 / Source : INSEE, Recensement de la population 2017, périmètre au 01/01/2021

Sa situation par rapport au réseau viare, permet à la commune d'être en plus, à proximité de plusieurs pôles d'emplois majeurs régionaux (Valence, Romans-sur-Isère, etc.).

Les emplois à Montélier se répartissent de la façon suivante entre les différents secteurs d'activité :



Évolution de la répartition des emplois par secteur d'activité à Montélier entre 2007 et 2017
Source : INSEE, Recensement de la population 2007 à 2017, périmètre au 01/01/2021

D'après les statistiques de l'INSEE de 2017, les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois sur la commune sont les activités liées à l'industrie, au commerce, transports, services divers et aux activités classées dans « administration publique, enseignement, santé, action sociale ».



Depuis une dizaine d'années, on observe à Montélier une érosion du secteur industriel en termes d'emplois, avec une part des emplois portée à 26.6% en 2007 et en 2017 cette dernière était à 21.3%.

Le secteur de la construction connaît la même dynamique, au contraire du secteur tertiaire (administration publique, commerce, transports, services) qui, sur la même période représente une part de plus en plus importante.

Un contexte de l'emploi générant de nombreux déplacements

En dépit de l'accroissement du nombre d'emplois sur la commune, on observe une augmentation du nombre d'actifs résidant travaillant à l'extérieur de la commune. En effet, alors qu'en 2007, 80.1% des actifs résidants à Montélier travaillaient dans une autre commune, cette part augmente de 0.8 points en 5 ans, puis de 0,9 points entre 2012 et 2017.

	2007	2012	2017
	%	%	%
Ensemble	100	100	100
Travaillent à Montélier	19.9	19.1	18.2
Travaillent dans une autre commune que Montélier	80.1	80.9	81.8

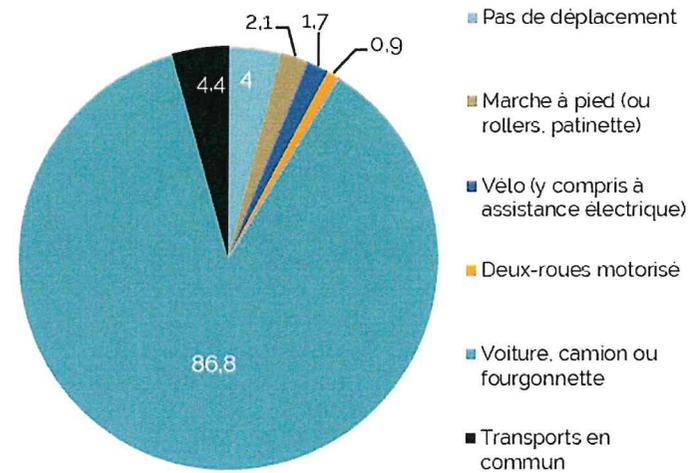
Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident à Montélier entre 2007 et 2017 / Source : INSEE, RP 2007, 2012 & 2017.



Ainsi avec plus de 80% des actifs habitant à Montélier et travaillant à l'extérieur de la commune et un accroissement des actifs occupant un emploi à Montélier mais n'habitant pas la commune, l'impact des déplacements pendulaires est donc important.

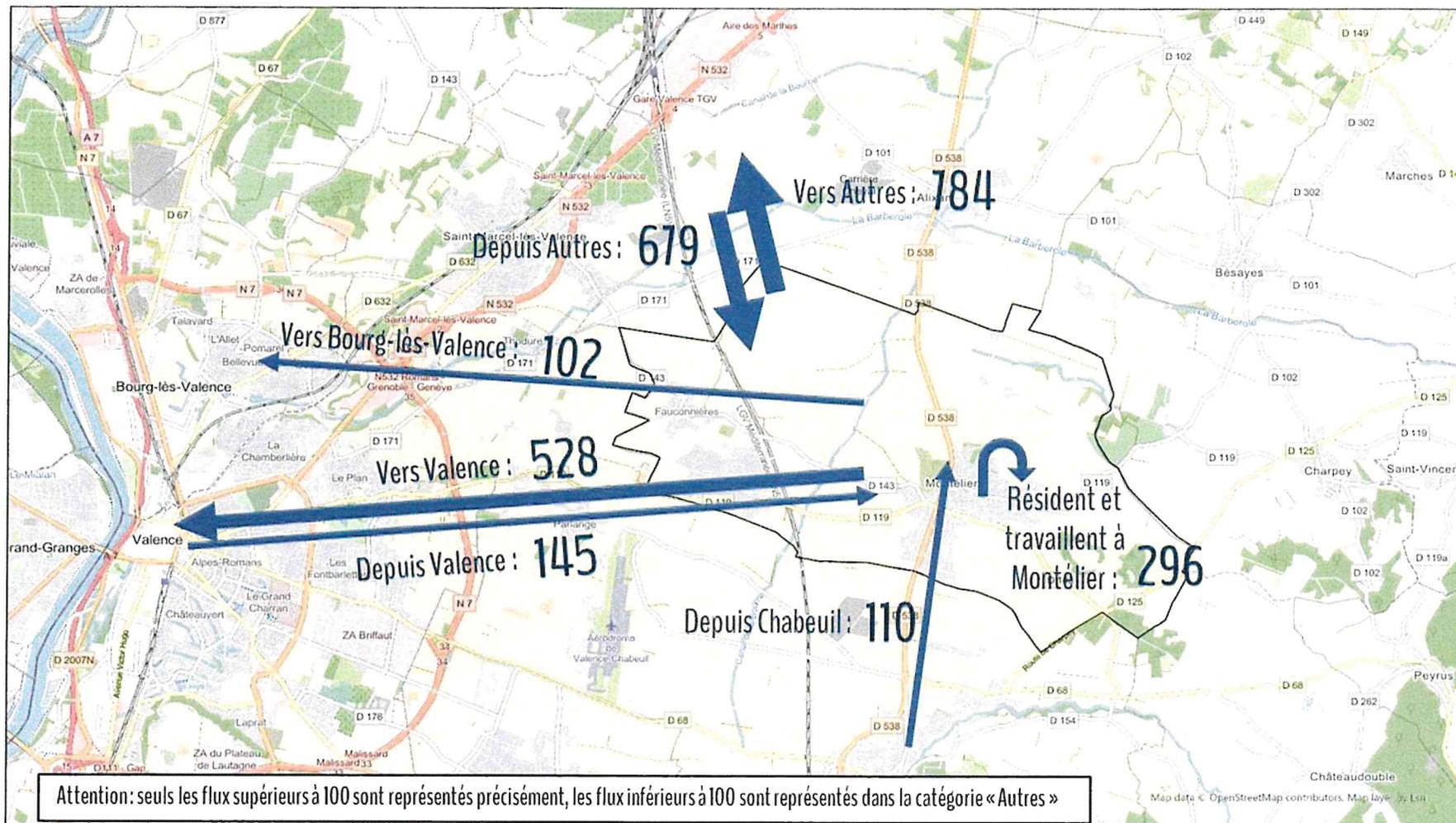
Les données du recensement de l'INSEE indiquent à une échelle plus fine (voir carte page suivante), que parmi les actifs travaillant à Montélier 8,9% vivent à Chabeuil et 11,7% de Valence. A l'inverse, parmi les actifs résidant à Montélier, 30,8% travaillent à Valence et 5,9% travaillent à Bourg-lès-Valence.

Concernant ces déplacements pendulaires (domicile-travail), la très grande majorité se font en voiture individuelle, avec une part des déplacements alternatifs non négligeables (notamment modes actifs et transports en commun).



Part des moyens de transport utilisés à Montélier pour se rendre au travail en 2017 / Source : INSEE, Recensement de la population 2017, périmètre au 01/01/2021





Migrations pendulaires entre Montélier et les communes environnantes en 2017 Source : INSEE, RP 2017

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2020

Date d'exportation: 05/03/2021 09:37



1:50 000



MONTELIER AU CŒUR DU PAYSAGE ECONOMIQUE DE LA PLAINE DE VALENCE

L'ETABLISSEMENT (AU SENS DE L'INSEE)

L'ETABLISSEMENT EST UNE UNITE DE PRODUCTION GEOGRAPHIQUEMENT INDIVIDUALISEE, MAIS JURIDIQUEMENT DEPENDANTE DE L'UNITE LEGALE. IL PRODUIT DES BIENS OU DES SERVICES : CE PEUT ETRE UNE USINE, UNE BOULANGERIE, UN MAGASIN DE VETEMENTS, UN DES HOTELS D'UNE CHAINE HOTELIERE, LA « BOUTIQUE » D'UN REPARATEUR DE MATERIEL INFORMATIQUE...

L'ETABLISSEMENT, UNITE DE PRODUCTION, CONSTITUE LE NIVEAU LE MIEUX ADAPTE A UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE DE L'ECONOMIE.

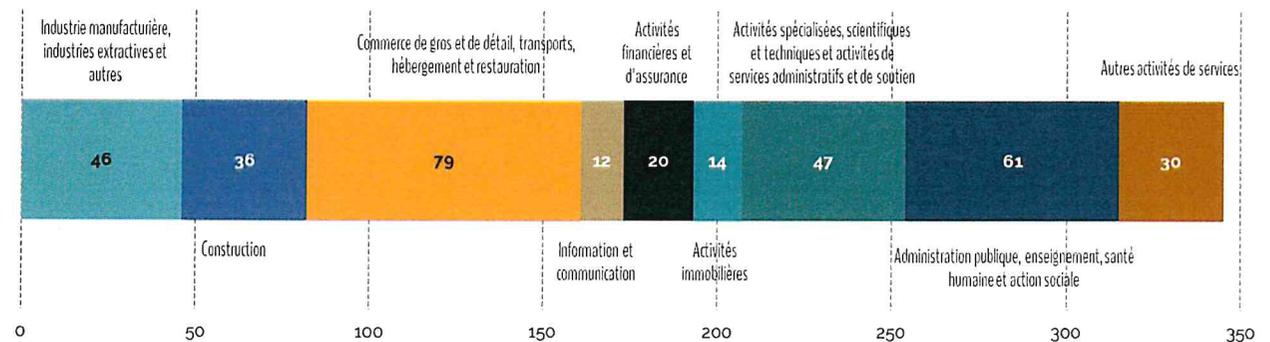
Les besoins exprimés par les entreprises présentes :

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des activités présentes dans la ZAE. Une quinzaine de réponses a été enregistrée. Les besoins exprimés en foncier et en bâti ne pouvant trouver une réponse sur le ténement des entreprises est le suivant :

- 4430 m² de plancher d'extension ou de nouveaux locaux
- 8000m² de foncier au-delà du foncier occupé actuellement.

Typologie de l'économie à Montélier

Au 31 décembre 2018, la commune de Montélier compte 345 établissements actifs (hors agriculture).



Montélier dispose d'un tissu économique relativement diversifié, où l'industrie reste très bien représentée et un des principaux fournisseurs d'emplois. Son rôle de centralité est également identifié par une forte densité commerciale et de services.

Cela amène deux constats :

- Le PLU doit prévoir des conditions réglementaires favorables au maintien sur place des ces entreprises
- Il est également indispensable de prévoir une offre de foncier attractive, pour attirer de nouvelles entreprises et répondre aux besoins de développement de celles présentes.



Un déplacement de l'offre commerciale sur l'axe de flux de la RD538

Autrefois présente dans le centre historique de Montélier, l'offre commerciale de Montélier s'organise aujourd'hui le long de la RD538 où les commerces profitent de la visibilité depuis les flux de cette route très empruntée et surtout de cellules commerciales de taille et de fonctionnalités adaptées contrairement au centre historique.

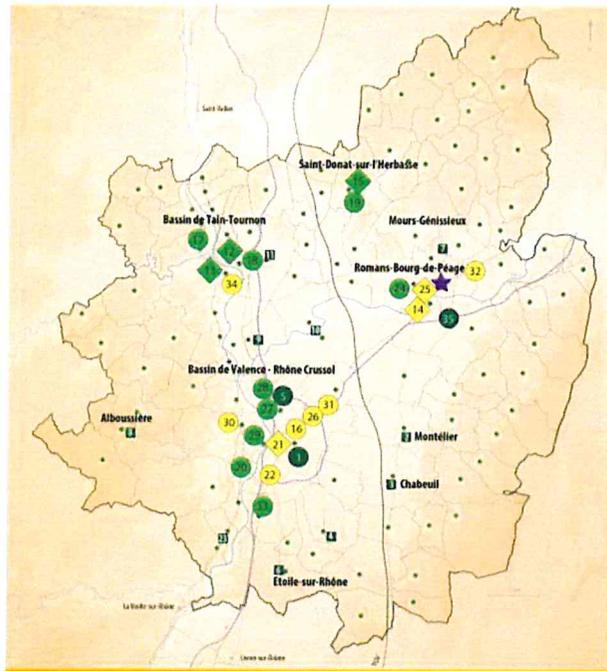
La carte page suivante localise les activités commerciales.

Certains commerces sont disséminés dans les zones d'activités ne permettant pas de créer une économie de masse et peuvent affaiblir l'attractivité commerciale de Montélier.

À noter que le hameau de Fauconnières, s'est développé ces dernières années avec la construction d'un multi-service permettant de répondre aux besoins d'hyper-proximité.

Le secteur des Petits et Grands Bois reste cependant dépourvu d'offre commerciale.

La commune enregistre de nombreuses demandes d'implantation de commerces et services auxquelles elle ne peut répondre faute de locaux disponibles. Il apparaît donc essentiel de préserver le linéaire commercial existant aujourd'hui, mais également de pouvoir proposer d'autres locaux le plus possible dans la continuité de l'existant.



Localisation	Localisation	Localisation
1. Valence - CC rue Faventres	13. Tournon-sur-Rhône - centre ville	25. Romans centre-ville
2. Montélier	14. Bourg-de-Péage - centre ville	26. Valence les Couloures
3. Chabeuil	15. Saint-Donat-sur-l'Herbasse - centre ville	27. Bourg-les-Valence - Chabannonnes
4. Beaumont - Martiméjan	16. Valence 2	28. Bourg-les-Valence - Montée du Long
5. Bourg-les-Valence - pôle commercial	17. Saint-Jean-de-Muzib	29. Guilleraud-Granges - centre commercial
6. Etiole-sur-Rhône	18. Tain Est	30. Saint-Péray - Les Murets et Pôle 2000
7. Secteurs de Mours - Génissieux	19. Saint-Donat-sur-l'Herbasse	31. Saint-Marcel-les-Valence - Zone de Lape
8. Alboussière	20. Soyons / G. Granges sud - Les Freyrières	32. Saint-Paul-les-Romans - Saint-Vérand
9. Pont de l'Isère	21. Valence - Centre-Ville	33. Portes-les-Valence - BN 7
10. Beaumont Châteauneuf	22. Valence - Hugu Provençe	34. Tournon Sud - Champagne
11. Menceval	23. Charmes/Saint-Georges-les-Bains	35. Chatazange-le-Goubet - ZAC Pzampom
12. Tain l'Hermitage - centre ville	24. Romans Meilleur	

Hierarchie des localisations préférentielles dans le SCOT du Grand Rovaltain / Source : DAAC du Grand Rovaltain

Le cadre supra-communal : le DAAC du Grand Rovaltain

En matière de développement commercial, le SCOT du Grand Rovaltain – à travers son Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) – donne ses objectifs et conditions d'implantation.

Il donne également des localisations préférentielles pour le développement commercial. Montélier est concerné étant considérée comme une localisation de niveau 1, c'est-à-dire que la commune constitue une offre de proximité permettant de faire des achats quotidiens et hebdomadaires. A ce titre l'offre commerciale à privilégier à Montélier est une « offre dense et diversifiée en commerces de proximité répondant à des besoins quotidiens à hebdomadaires, voire occasionnels, grandes et moyennes surfaces alimentaires de type supermarché ou spécialisées ».



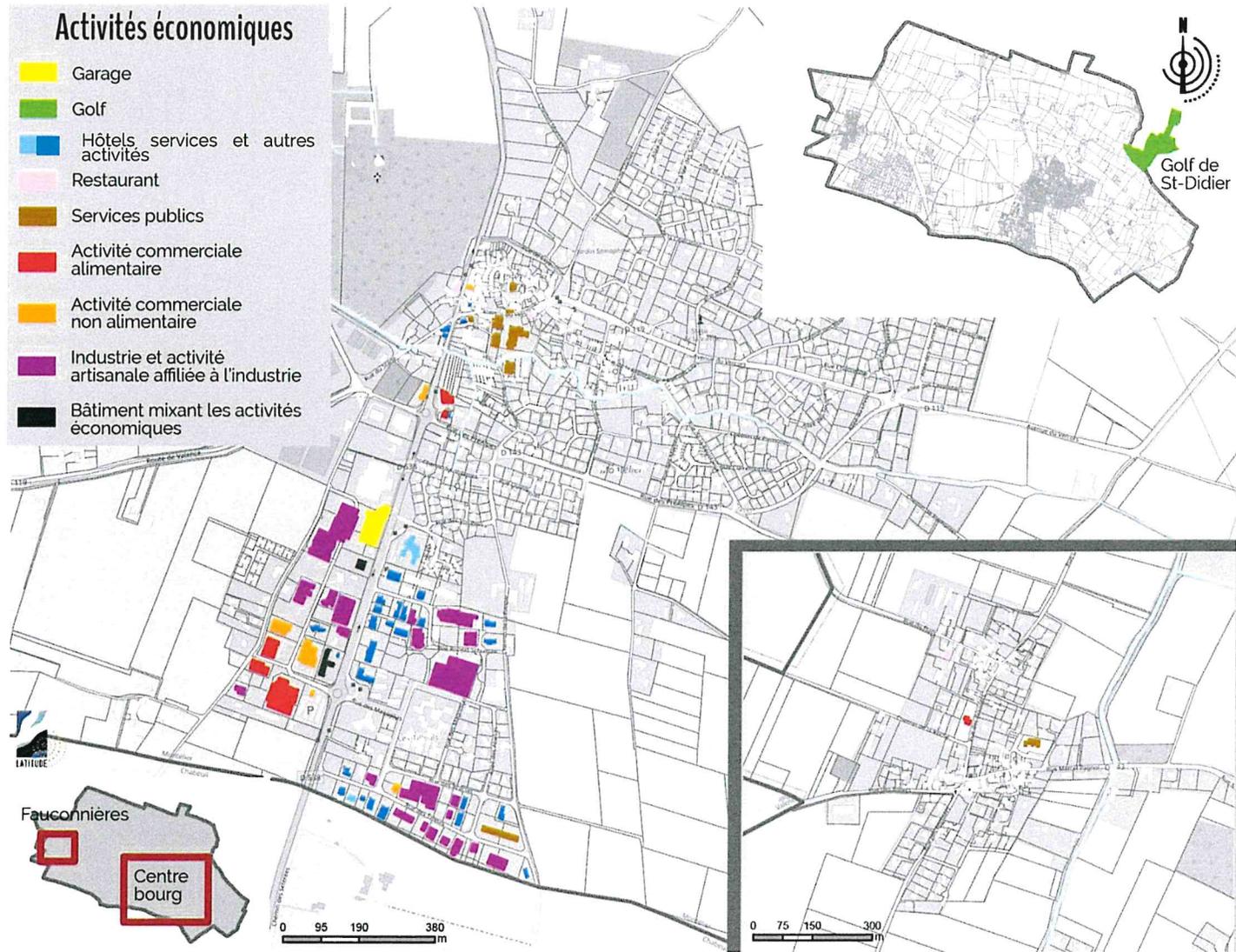
« Les localisations préférentielles de niveau 1 sont dédiées à l'accueil d'équipements d'envergure limitée, dans l'objectif de maintenir et renforcer le maillage de l'offre commerciale répondant à des achats réguliers (quotidiens et hebdomadaires). Dans ces localisations, une unité commerciale ne peut excéder une surface de vente de l'ordre de 2000 m², soit environ 2 700 m² de surface de plancher. »

Le SCoT énonce un principe général de maintenir et de développer l'artisanat au cœur des centres-villes, en privilégiant la mixité fonctionnelle habitat/tertiaire/équipements/artisanat :

- Favoriser l'accessibilité multimodale aux pôles commerciaux
- Inciter à la densification des zones commerciales
- Inciter à une meilleure intégration paysagère des équipements commerciaux
- Pousser à la prise en compte de la problématique énergétique
- Mobiliser prioritairement les surfaces commerciales vacantes

Les activités artisanales non compatibles avec le tissu urbain mixte (nuisances, besoin de surfaces plus importantes, ...) pourront s'implanter en zone d'activités.





Le tourisme

La dynamique intercommunale

Le territoire intercommunal constitue une porte touristique du Sud de la France au carrefour de deux axes majeurs que sont le couloir rhodanien et le sillon alpin. L'accessibilité directe depuis de grandes métropoles comme Lyon, Grenoble, Marseille constituent un potentiel touristique à développer pour le territoire. À l'échelle du territoire du SCOT du Grand Rovaltain, la clientèle touristique vient principalement des régions Rhône-Alpes, Ile-De-France et PACA, ainsi qu'une clientèle étrangère (30%) provenant essentiellement des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne.

La commune de Montélier est intégrée à l'office du tourisme de la communauté d'agglomération de Valence-Romans, qui possèdent 3 points d'accueil sur son territoire : Valence, Romans et Chabeuil. Le tourisme de la communauté d'agglomération est principalement basé sur les ressources du territoire : son cadre naturel permettant de développer les sports de pleine nature : randonnée, VTT, etc. ; ses productions locales (voir ci-après chapitre sur l'agriculture).

Les itinéraires touristiques

Le développement des itinéraires touristiques est un enjeu pour le territoire de Montélier. Actuellement non traversée par un réseau structurant d'itinéraires de mobilités douces, la commune pourra à terme prendre sa part dans ce développement touristique. En effet le projet de Vélo routes Voies Vertes (VVV) des Piedmonts du Vercors traverse la commune du Nord au Sud.

Manifestations locales

Montélier village fleuri

Depuis 2009, la commune fait partie des 265 communes françaises détenant 4 fleurs au Concours des « *Villes et villages fleuris* ». Décernées par un jury national, ces quatre fleurs récompensent les actions de la commune dans la promotion du fleurissement, d'amélioration du cadre de vie et des espaces verts. Le label prend également en compte les aspects environnementaux et de soutenabilité du fleurissement.



Montélier, village botanique

La commune est engagée dans l'association « *Les Villages Botaniques de la Drôme* ». Cette dernière regroupe et anime 10 communes de la Drôme et 10 associations qui toutes gèrent un circuit botanique. A Montélier, le circuit présent en centre bourg présente une collection de végétaux sur le thème des arbres et arbustes à baies décoratives et gustatives : plus de 200 variétés sont ainsi présentées

L'hébergement touristique

Sur la commune de Montélier, on dénombre 2 hôtels (41 chambres), 5 chambres d'hôtes, ainsi qu'un gîte.

Le développement de la zone d'activités et des entreprises génère potentiellement un besoin de renforcement des capacités d'accueil hôtelières.



L'AGRICULTURE

Méthodologie

Ce diagnostic s'appuie sur une compilation de données :

- Le recensement général agricole (RGA) en date de 2010. Celui-ci est réalisé tous les 10 ans et recense toutes les personnes ayant une activité agricole même anecdotique. Il permet une approche générale, mais ne donne pas une image de l'agriculture « professionnelle ». Les données 2020 du RGA seront publiées en 2021/2022 ;
- Un recensement agricole réalisé dans le cadre de la présente révision du PLU avec la commune et les exploitations communales.

Caractéristiques générales

La qualité des sols

Un sol n'est pas « bon » ou « mauvais » dans l'absolu, il est plus ou moins adapté à une utilisation donnée.

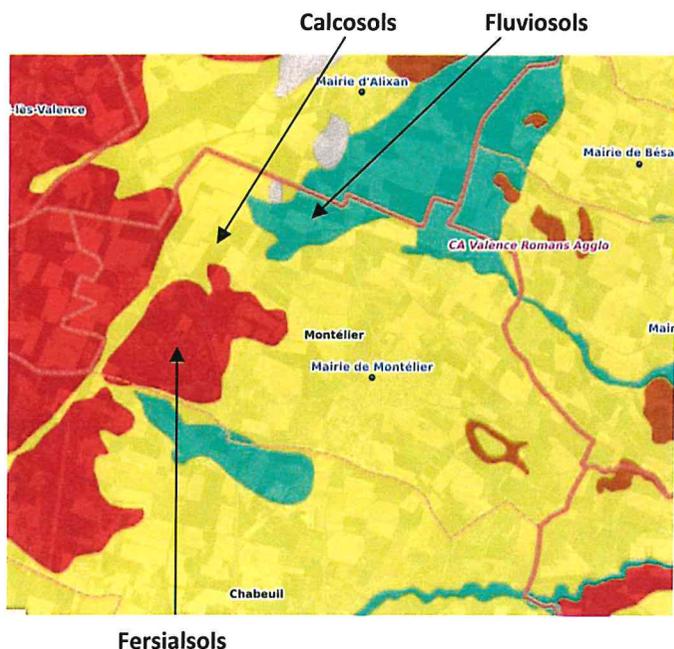
La commune de Montélier est couverte par les typologies suivantes :

- Les calcosols

Les calcosols sont des sols moyennement épais à épais (plus de 35 cm d'épaisseur), développés à partir de matériaux calcaires. Ils sont riches en carbonates de calcium sur toute leur épaisseur, leur pH est donc basique. Ils sont fréquemment argileux, plus ou moins caillouteux, plus ou moins séchants, souvent très perméables.

- Les fersialsols

Caractérisés par une couleur rougeâtre, ils se sont constitués sous des climats méditerranéens ou tropicaux. Leur couleur rougeâtre provient de la présence de cristaux de fer. L'horizon au contact de la roche est aussi plus argileux, très bien structuré, à bonne capacité d'échange et de rétention pour l'eau et les éléments nutritifs.



Pédologie de la commune

Carte réalisée par le Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Sols (GIS Sol) et le Réseau Mixte Technologique Sols et Territoires.



- Les fluviolosols

Issus d'alluvions, matériaux déposés par un cours d'eau, ils sont constitués de matériaux fins (argiles, limons, sables) pouvant contenir des éléments plus ou moins grossiers (galets, cailloux, blocs). Situés dans le lit actuel ou ancien des rivières, ils sont souvent marqués par la présence d'une nappe alluviale et sont généralement inondables en période de crue.



Les appellations

La commune est couverte par l'AOP Picodon, comme tout le département de la Drôme. Cette appellation ne concerne aucune exploitation de la commune.

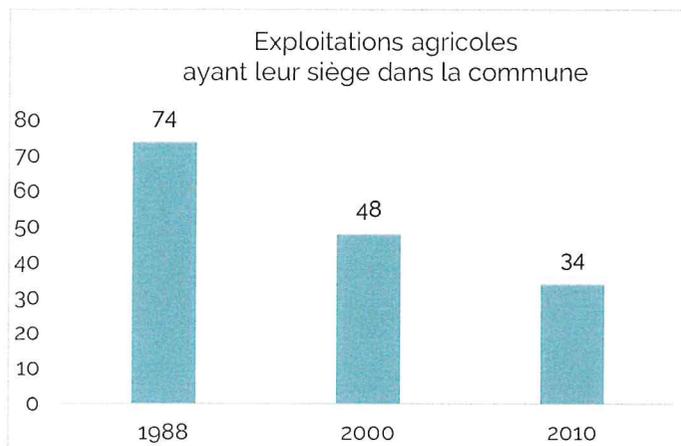
68 IPG couvrent la commune (principalement IGP viticoles).

Les réaménagements fonciers

La commune a connu plusieurs réaménagements fonciers successifs :

- Entre 1970 et 1974, différentes opérations ont été menées en parallèle : constructions de nouvelles voies, drainage des sols humides, goudronnage des chemins d'accès de fermes isolées ;
- Vers 1985, deux stations de pompages (quartiers Manuel et Bel Ébat) sont mises en place ;
- Entre 1996 et 1999, la nouvelle ligne TGV traversant la commune induit une nouvelle opération de remembrement portant sur 1180 hectares de part et d'autre du tracé TGV.





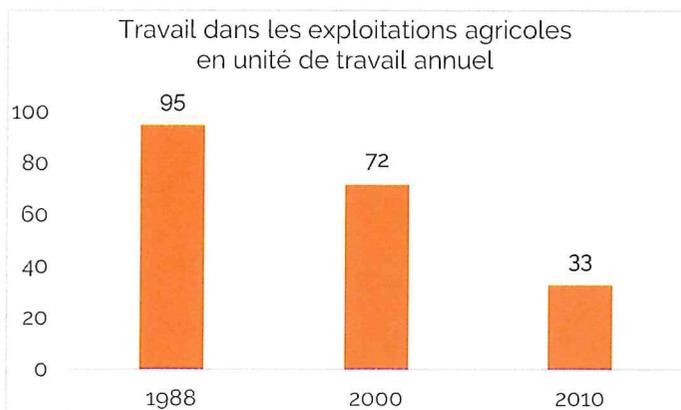
Les exploitations agricoles

Les données ci-contre sont issues du RGA. A l'instar des grandes tendances d'évolutions agricoles au niveau national, on constate sur la commune une baisse du nombre d'exploitations agricoles (nombre d'exploitations agricoles divisé par 2 en 20 ans) et de la main d'œuvre des exploitations (divisée par 3 sur la même période).

En 2021, 19 exploitations ont leur siège sur la commune, dont :

- 4 exploitations vendent en circuits courts (ferme, marchés)
- 8 exploitations sont en bio ou en cours de conversion

L'entreprise Drômoise de céréales, située sur la commune constitue un débouché de commercialisation pour les productions céréalières.



Bâtiment agricole



Entreprise Drômoise de Céréales

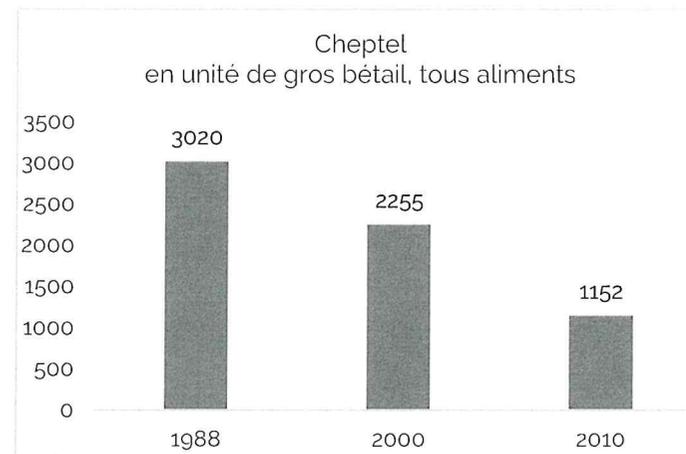




Concernant les productions de ces exploitations :

- 17 cultivent des céréales
- 5 ont une activité d'élevage (ovins ou volailles)

Le nombre d'UGB sur la commune est passé de 3020 en 1988 à 1152 en 2010, l'activité d'élevage est en forte régression au profit d'une activité céréalière



Rappel de la réglementation

3 types de périmètres de réciprocité s'appliquent autour des exploitations d'élevage :

- 50 m pour les exploitations dépendant du RSD
- 100 m pour les exploitations dépendant des ICPE
- 20 mètres autour des parcours de volailles

Sur les 5 exploitations d'élevage ayant leur siège sur la commune, 3 relèvent du régime des ICPE et 2 du RSD



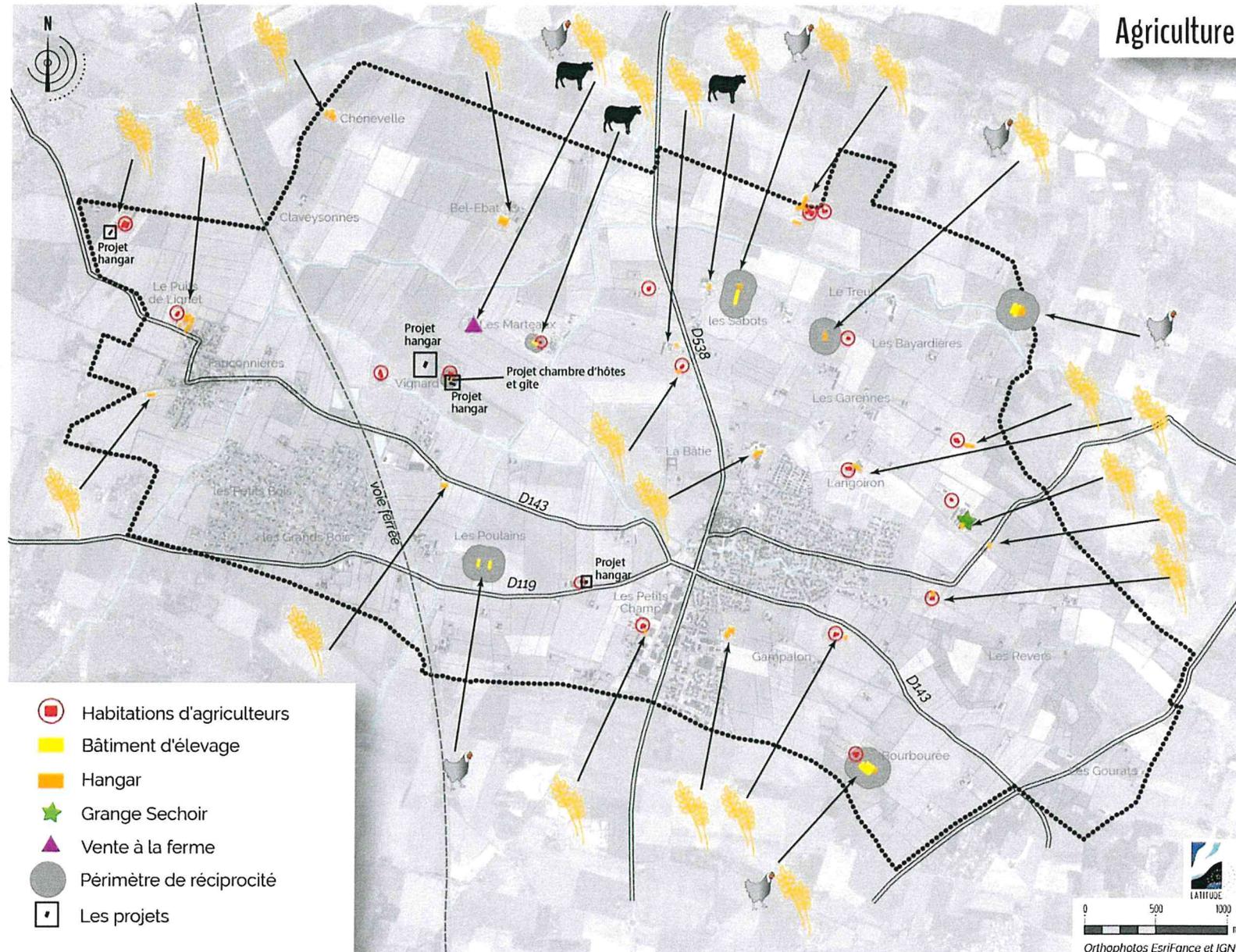
L'avenir de l'activité agricole sur la commune

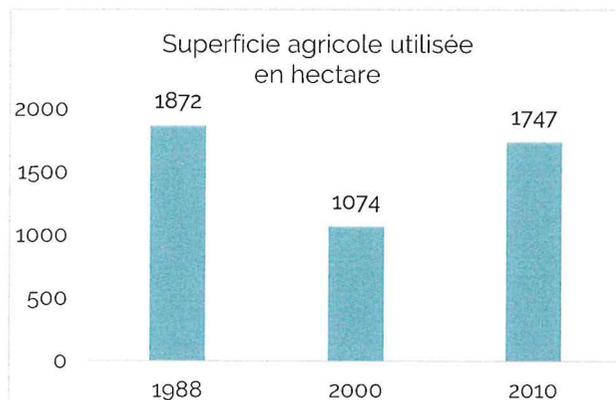
Les agriculteurs de la commune ont fait part de projets (localisés sur la carte ci-après). Il s'agit principalement de projets de constructions de bâtiments agricoles ou de diversification d'activité.

D'autre part, sur les 19 sièges d'exploitation de la commune, 8 ont des chefs d'exploitation de plus de 55 ans, et seulement 1 n'a pas encore de reprise assurée. Ainsi, dans les dix prochaines années, il y aura plusieurs départs en retraite et donc des restructurations des exploitations. Néanmoins, les exploitations de la commune devraient être pérennisées.



Agriculture





Les surfaces agricoles communales

La surface agricole utile communale se maintient entre 1988 et 2010 (voir graphique ci-contre), en parallèle de la diminution du nombre d'exploitations. Le modèle évolue donc au profit d'une agriculture basée sur un plus petit nombre d'exploitations de plus grande taille.

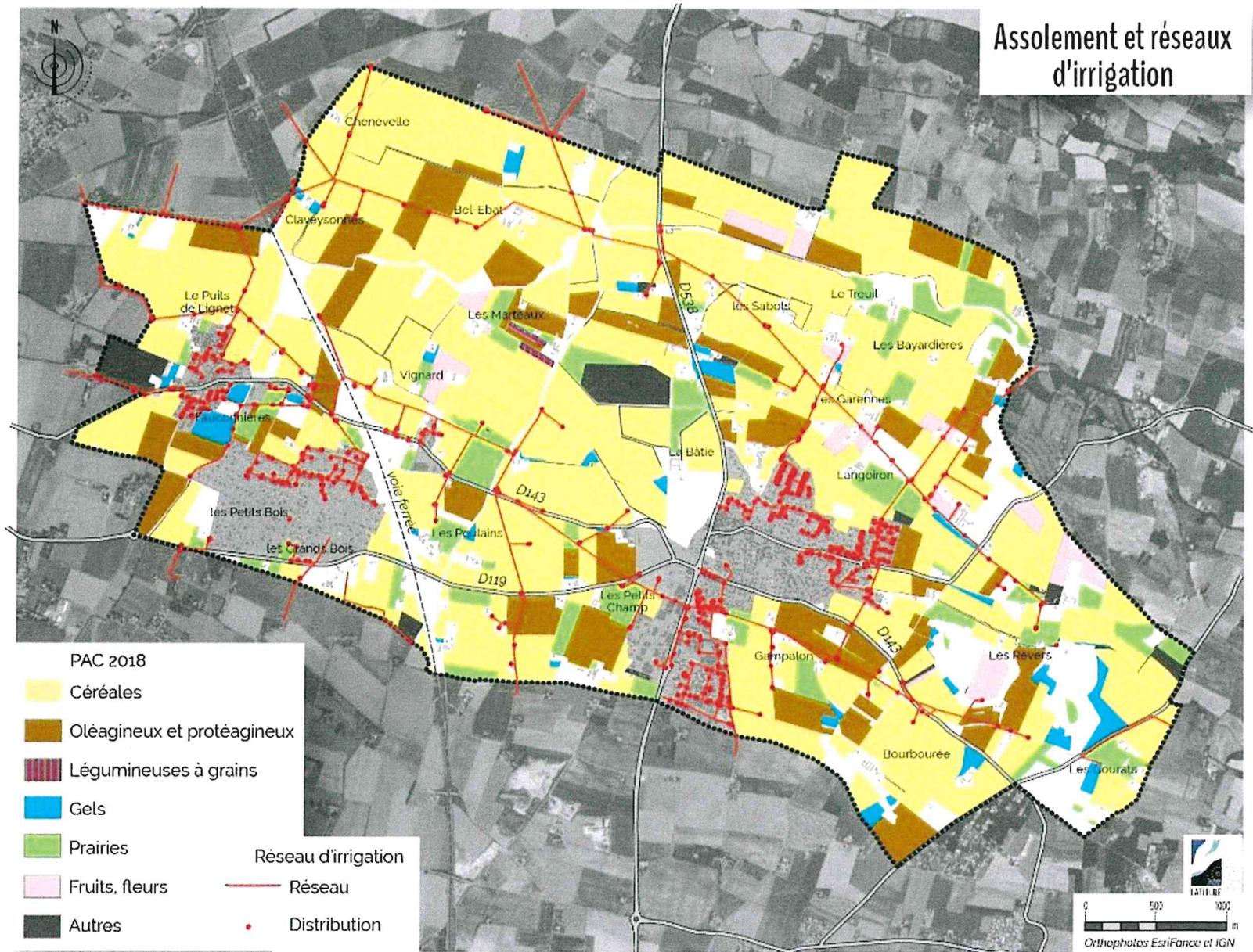
En 2018, 1755 ha ont été déclarées à la PAC.

Les sols de la commune, relativement caillouteux, sont secs et filtrants. La généralisation et l'extension des possibilités d'irrigation à partir des réseaux établis depuis le Rhône et l'Isère (toutes les parcelles agricoles de la commune sont irriguées) ainsi qu'une fertilisation adaptée ont d'ores et déjà permis de valoriser et de régulariser les productions.

A noter enfin que les dernières réglementations en matière de traitement phytosanitaire imposent aux exploitations des bandes tampons vis-à-vis des habitations sans traitement pouvant atteindre 20m. Cette contrainte doit être intégrée au PLU de façon à ne pas réduire encore plus les espaces agricoles par l'avancée de nouveaux fronts urbains, qui induiront ces contraintes sur des terrains qui en sont aujourd'hui exempts.



Assolement et réseaux d'irrigation



LA SYLVICULTURE

FOCUS SUR LES PLANS DE GESTION

LA GESTION DURABLE DES FORETS GARANTIT LEUR DIVERSITE BIOLOGIQUE, LEUR PRODUCTIVITE, LEUR CAPACITE DE REGENERATION, LEUR VITALITE ET LEUR CAPACITE A SATISFAIRE, ACTUELLEMENT ET POUR L'AVENIR, LEURS FONCTIONS ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE ET SOCIALE.

LES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE DES FORETS PRIVEES, QUI ATTESTENT DE SA PRISE EN COMPTE, ONT ETE CREEES PAR LA LOI D'ORIENTATION FORESTIERE DE 2001, ET PERMETTENT DE JUSTIFIER D'UNE GARANTIE DE GESTION DURABLE NECESSAIRE POUR L'OBTENTION DE TOUTE AIDE OU REDUCTION FISCALE.

IL EXISTE DIFFERENTS TYPES DE DOCUMENTS DE GESTION DURABLE :

- LE SCHEMA REGIONAL DE GESTION SYLVICOLE (SRGS)
- LE PLAN SIMPLE DE GESTION (PSG)
- LE CODE DE BONNES PRATIQUES SYLVICOLES (CBPS)
- LE REGLEMENT TYPE DE GESTION (RTG)

Contexte régional

La forêt en Auvergne-Rhône-Alpes représente 2 500 000 hectares, soit 37 % de la surface du territoire, dont 80 % appartiennent à des propriétaires privés. Elle représente un vrai potentiel économique et socio-environnemental à développer.

Les feuillus recouvrent la plus grande surface, mais la récolte totale de bois (5 millions de m³/an, soit 14% de la récolte française) est principalement axée sur les résineux. Du Rhône, département le moins boisé, à l'Ardèche, le plus boisé, la forêt présente des peuplements d'essences et de qualités très variées. La part de feuillus est plus importante dans l'Allier (avec plus de 25 % des volumes régionaux de chênes de qualité bois d'œuvre récoltés), mais aussi dans l'Isère, l'Ain et le Cantal. La Loire, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, avec les massifs du Livradois-Forez et du Pilat, concentrent plus de 38 % des volumes résineux de la région, essentiellement constitués de sapin. C'est par contre dans le massif alpin que l'on trouve plus de 60 % des volumes d'épicéa. L'Ardèche et le Sud de la Drôme sont dominés par le pin sylvestre et le chêne pubescent, avec des enjeux liés notamment à la récolte de bois énergie et d'industrie, mais aussi à la trufficulture. La diversité de ces forêts en fait une région avec de forts enjeux environnementaux.

Un enjeu majeur pour la gestion des forêts privées, est la nécessité de renouveler les peuplements vieillissants (notamment les sapinières et les peuplements feuillus). D'autres défis majeurs sont à relever (données du CRPF, 2019) :

- Rendre accessible la ressource dans une région où 2/3 des surfaces sont en zone de montagne ;
- Lutter contre le morcellement des parcelles, avec actuellement plus de 600 000 propriétaires dont seulement 1/3 possèdent plus de 1 hectare.

La filière forêt bois de la nouvelle région est une force pour le développement du territoire, avec un tissu de 18 000 entreprises qui emploient plus de 50 000 personnes. Avec 3,6 millions de m³ la région Auvergne-Rhône-Alpes se classe au second rang avec 20 % du total national.



Les boisements sur le territoire communal

Des boisements résiduels

Les surfaces boisées représentent environ 11% de la surface communale. Ces espaces sont très résiduels et dispersés sur la commune. En dehors des ripisylves, le principal massif boisé de la commune est le boisement « Piémontel », un peuplement forestier composé de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), Érable plane (*Fraxinus excelsior*), Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*).

Une espèce invasive se développant de façon importante dans les boisements et sur l'ensemble de la commune est à signaler : il s'agit du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

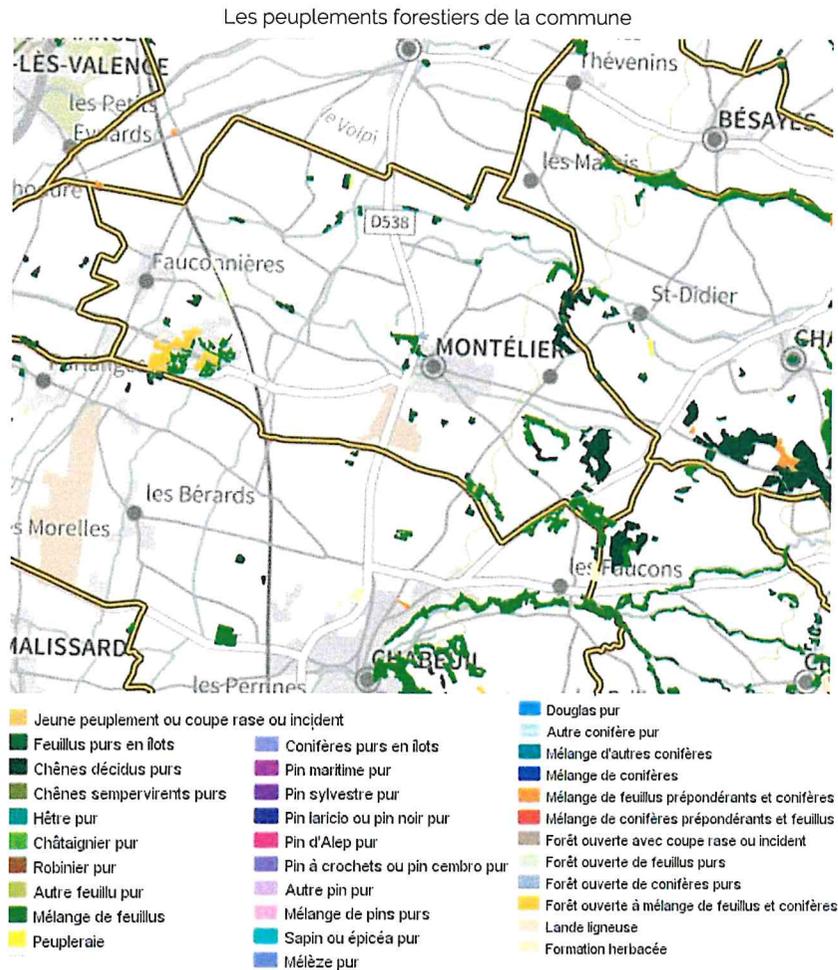
L'absence de filière bois sur la commune

Aucune entreprise de 1^{ère} ou 2^{ème} transformation de bois n'est recensée sur la commune. Aucun projet d'activité de ce type n'a été recensé.

On ne peut donc pas considérer Montéliér comme une commune forestière ni au sens économique du terme, ni par l'importance des boisements présents.

Par contre, les boisements sur le territoire communal présentent un enjeu écologique et paysager important notamment ceux qui accompagnent les cours d'eau. Leur protection est porteuse d'enjeux pour le maintien de ces qualités.

Un enjeu d'usage de loisirs est aussi très présent compte tenu de la proximité des espaces urbains.



SYNTHESE – LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Points forts

Un certain dynamisme économique tiré par les activités commerciales et de services et par le maintien d'activités industrielles non négligeables et pourvoyeuses d'emplois locaux.

Une offre rassemblée au centre de la commune le long d'un linéaire commercial presque continu.

Un potentiel non négligeable pour le renforcement d'une économie touristique liée au cadre naturel.

Une activité agricole encore très présente sur la commune et des exploitations agricoles amenées à être pérennisées.

Un territoire présentant une valeur agronomique marquée : terres mécanisables, foncier regroupé, et irrigation sur l'ensemble du territoire.

Une surface agricole utile qui se maintient à l'échelle communale.



Points de vigilance

De nombreuses demandes d'installation d'entreprises (commerces, services) qui ne sont pas aujourd'hui satisfaites.

Devant la pression immobilière du secteur, il existe un risque de transformation des rez-de-chaussée commerciaux en logements.

Un besoin de développement de l'offre hôtelière et de restauration exprimé lors du questionnaire adressé aux entreprises locales et ne pouvant trouver satisfaction à courte échéance.

Un nombre d'exploitations en forte baisse ces dernières décennies.

Une activité d'élevage qui a tendance à disparaître sur la commune.



Enjeux

Anticiper les besoins des entreprises en matière de foncier nu, de locaux, de services aux entreprises et prévoir un foncier dédié.

Soutenir le développement de l'économie présenteielle.

Faciliter le confortement de l'offre hôtelière professionnelle et de restauration notamment en lien avec les besoins liés à la zone d'activités.

Renforcer la polarité commerciale sur la commune en élargissant la centralité au-delà du bourg historique trop contraint (s'appuyer sur le pôle le long de la RD 538 en le densifiant).

Protéger les linéaires marchands existants en interdisant leur changement de destination.

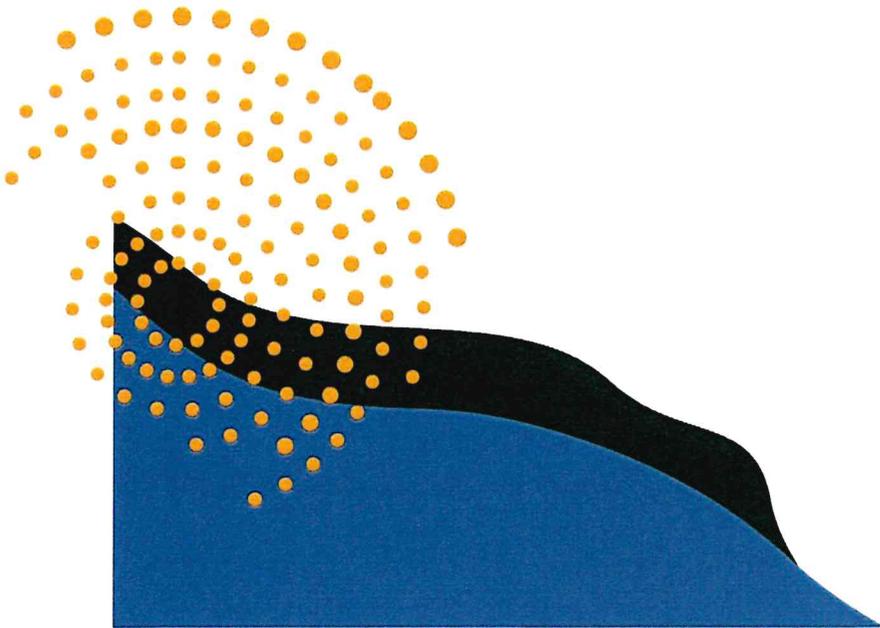
Limiter le développement aux abords des bâtiments agricoles existants non intégrés dans un espace urbanisé, afin de laisser aux agriculteurs la possibilité de faire évoluer leurs bâtiments

Faciliter l'implantation de nouveaux projets agricoles notamment ceux qui permettent de développer une réponse aux besoins de proximité

Préserver l'équilibre entre l'activité agricole, le maintien des milieux d'intérêt écologique et la diversité des paysages.



SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX



Synthèse des enjeux

